

D'ailleurs, il s'est déjà dit bien des choses au sujet de la politique du gouvernement dans l'élaboration d'une politique des sciences valable. On a beaucoup critiqué le gouvernement d'avoir supprimé divers travaux scientifiques déjà amorcés. A mon avis, c'est regrettable.

Nous devrions prévoir l'avenir, et pour ce faire, il faut admettre que la formule actuelle par laquelle le cabinet est censé avoir un conseiller compétent dans le domaine des sciences ne s'est pas révélée efficace. Je n'en blâmerai pas le président du Conseil du Trésor. En tant qu'homme il sait sûrement, comme tous les autres membres du cabinet, à quel point les services et installations de sciences et de recherches sont complexes au sein des services gouvernementaux. Il sait fort bien, comme nous d'ailleurs, que les services de recherches sont répartis entre le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches pour la défense et le Conseil des Sciences du Canada, autrefois le secrétariat aux Sciences du Conseil privé. Diverses autres agences gouvernementales assurent aussi ces services. Je ne proposerais pas qu'on réunisse toutes ces directions pour créer un nouveau ministère. Cela ne ferait que compliquer davantage une question qui l'est déjà assez.

La situation est la même en ce qui a trait au contrôle de la pollution. Bien des ministères aux niveaux fédéral et provincial s'en occupent. Il ne serait pas sage d'extraire tous ces services pour les réunir en un seul ministère. D'autre part, j'ai vraiment l'impression que les hommes de science, autant que je puisse en juger, ont le sentiment affreux qu'ils ne parviennent pas à se faire comprendre du gouvernement. Ils sentent qu'ils n'ont pas de ministre ou de porte-parole dont l'unique devoir soit de conseiller le cabinet en matière de sciences, de recherche et de technologie; quelqu'un qui tente de coordonner les efforts de ces divers groupes. Je sais qu'il existe un sentiment de frustration profonde chez les scientifiques. On en a eu la preuve lorsque divers programmes scientifiques ont été supprimés. De fait, les hommes de science n'ont pas l'impression qu'on met en œuvre une politique scientifique progressiste. On nous demande d'examiner une question relative au Conseil des sciences du Canada, qui fait de l'excellent travail à l'heure actuelle. Bien des gens éminents en font partie. Si des membres du Conseil ou son président relevait du cabinet, on serait beaucoup plus confiants. Les hommes de science ont le sentiment, je crois, qu'ils n'ont aucun porte-parole.

On a dit qu'il y avait parfois des conflits d'intérêt. Autrement dit, un problème se pose

pour le président du Conseil du Trésor, de qui relève les sciences, en ce sens qu'il ne peut trop peser le pour et le contre de certaines questions, de crainte de l'emporter sur d'autres ministères. La situation est difficile sous ce rapport. Ce problème ne laisse pas d'inquiéter les diverses personnes préposées à la recherche et aux sciences.

Le président du Conseil du Trésor a d'autres importantes fonctions. Bien des établissements de recherche que j'ai mentionnés ne relèvent pas directement de lui. Ils sont sous la juridiction d'autres ministres, qui occupent le même rang que lui au sein du cabinet. Quelque chose laisse donc à désirer quant aux rapports directs entre le cabinet et les hommes de science, en ce qui concerne la mise au point d'une politique scientifique.

● (5.00 p.m.)

Le Conseil des Sciences a publié quelques excellents documents. Sur les sujets choisis il a entrepris une recherche volumineuse et les documents ont été bien préparés. Mais on a aussi l'impression qu'il ne s'agit pas vraiment de priorités mais simplement de colmatage. Aux États-Unis, le président a un conseiller en matière scientifique. Nous, au Canada, sommes organisés différemment et un conseiller auprès du premier ministre ne siègerait pas au cabinet. Un conseiller auprès du cabinet devrait y siéger si l'on veut que la communauté scientifique se sente traitée équitablement.

J'ai exposé les problèmes tels que je les vois. Il doit y avoir une solution. Il faut qu'au sein du cabinet un ministre n'ait d'autre responsabilité que de rendre compte des questions scientifiques et d'agir comme conseiller scientifique. Un pareil ministre n'a pas besoin d'un ministère, et un personnel composé de quelques membres compétents capables de le conseiller, autrement dit un personnel de scientifiques chevronnés lui suffit.

Pour ce qui est du bill, la décision de donner un statut supérieur au Conseil des Sciences du Canada en en faisant une corporation dotée d'une armature propre, est excellent. Nous en appuyons certes le principe. Cependant, le ministre peut-il tirer au clair certaines déclarations qu'il a faites récemment ou qu'il est censé avoir faites: la coordination des programmes de recherche en cours d'application n'est pas nécessaire. Dans son argumentation, le ministre a dit qu'il n'était pas nécessaire de nommer un ministre des sciences et de la technologie.

Hélas! ces nouvelles ne nous parviennent pas directement mais, dans bien des cas, par les journaux. Parfois le ministre nous fournit